

Société de Médecine  
**Homéopathique**  
de Midi-Pyrénées

Association loi 1901 - N°13085 - J.O du 5 avril 1984

3° séminaire du Dr Alex LEUPEN  
Château Valmy - Argelès  
7-8 juin 2019

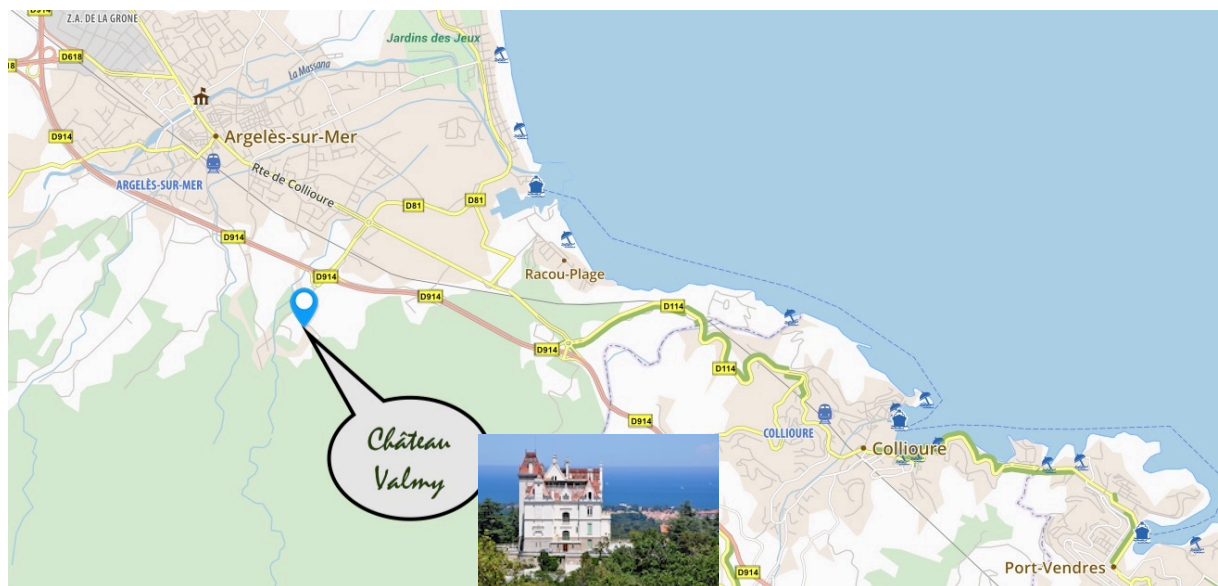
## HÉBERGEMENT & REPAS

### HÉBERGEMENT.

Vous avez le choix entre deux types d'hébergement. Dans tous les cas, veuillez réserver vous-même directement.

***Nous vous recommandons de réserver le plus tôt possible car le weekend du 8 juin est celui de Pentecôte et les logements de la côte sont réservés à l'avance très tôt !***

1— En appartement ou villa à partager entre 4 et 6 personnes, qui coûte # 20 €/personne/nuit, au Domaine des Mimosas <http://www.domaine-des-mimosas.com/fr/> situé à moins de 10 mn à pied du château



2— Si vous préférez dormir seul, réservez un hôtel à Argelès ou Collioure, à moins de 15 mn en voiture du château Valmy. Certains sont très bon marché. Tous les hôtels d'Argelès sont sur le site du Syndicat d'Initiatives d'Argelès-sur-mer :

<https://www.france-voyage.com/villes-villages/argeles-sur-mer-26151/syndicat-initiative-argeles-mer-8199.htm>

***Pensez à rajouter 1 ou 2 nuits si vous avez décidé de participer à la sortie nature du dimanche 9 !***

Renseignements : Dr Annie BENDAYAN, Perpignan, 06 87 51 71 77, [annie.bendayan@gmail.com](mailto:annie.bendayan@gmail.com)

## REPAS

- Déjeuners de midi de vendredi et samedi :
  - il vous est proposé un repas simple sur place autour de 15€ au domaine des **Mimosas** (lieu de résidence dans des villas et appartements et aussi camping) mais comme il nous faut réserver le nombre de tables, nous demandons de réserver vos repas, sans payer à l'avance (vous paierez sur place)
  - si vous préférez aller dans un restaurant du bord de mer, nous vous conseillons la jolie plage du **Racou** à 3kms où on trouve de nombreux petits restos dans le village
- **Dîner de fête le vendredi 7 juin à 20h dans le caveau du château Valmy.** Prix 38 €, les vins (remarquables) de Valmy sont offerts par la SMHMP. Il est indispensable de réserver en s'inscrivant et réglant à l'avance. Un courrier sera adressé aux inscrits pour qu'ils communiquent leurs restrictions et choix alimentaires

